



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département présidentiel

Service de surveillance des communes

<p>Ville de Genève Administration centrale</p>
<p>Reçu le 07 NOV. 2017</p>
<p>Séance CA du:</p>
<p>Décision:</p>
<p>A traiter par:</p>
<p>Copies:</p>

Service de surveillance
des communes
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/IGA/1014/17

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

DIFFUSION
M Pagani
Mmes Salerno
Alder
MM. Kanaan
Barazzone
Mmes Charollais
Luthi
Bohler
Demazure
MM. Moret
Burri
Macherel
Gaillard
Krebs
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Genève, le 3 novembre 2017

Concerne : Crédit de 129 600 F destiné à la mise en place d'un éclairage homologué sur le terrain de football A, au stade du Bois-de-la-Bâtie, sis 4, chemin du Bois-de-la-Bâtie, sur la parcelle N° 1521, feuille N° 92 de Genève-Plainpalais

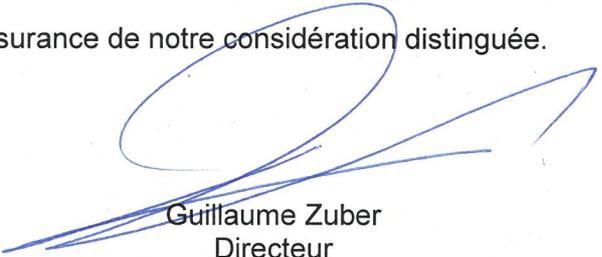
Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 18 octobre 2017, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Service de surveillance des communes - secteur finances communales
- Office cantonal de l'énergie
- Services industriels de Genève

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :

- Service cantonal du sport

Date réelle d'affichage : 26 octobre 2017
Date légale d'affichage : 26 octobre 2017
Fin délai référendaire le : 5 décembre 2017